

## BURUNDI

### ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Le processus prolongé de rétablissement de la paix au Burundi a sérieusement aggravé les conditions de survie et le bien-être des enfants et des femmes dans tout le pays. La proportion d'enfants qui souffrent d'une forme ou d'une autre de malnutrition chronique atteint 53 %. Le rapatriement massif de la population réfugiée en République-Unie de Tanzanie fait subir une forte pression aux services sociaux des zones de retour. La réintégration des réfugiés présente un énorme défi, particulièrement dans les domaines de l'éducation et celui de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Bien que 71 % de la population totale aient accès à des sources améliorées d'eau potable, seulement 41 % disposent d'installations sanitaires adéquates.

### ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF est le chef du groupe de coordination eau, assainissement et hygiène, ainsi que du groupe éducation; il copréside également des groupes consultatifs sur la santé et la nutrition. On prévoit qu'au moins 1 million d'enfants bénéficieront de programmes soutenus par l'UNICEF en 2009.

**Santé et nutrition :** l'UNICEF fournira et distribuera des médicaments et des équipements médicaux d'urgence à 20 dispensaires ouverts pour les victimes de catastrophes; soutiendra 200 centres thérapeutiques communautaires (7700 cas traités); apportera des suppléments de micronutriments aux enfants âgés de 6 à 59 mois (estimés à 1 080 000) et aux femmes enceintes (estimées à 94 000); et formera 1800 membres du personnel de santé pour assurer les services de vaccination.

**Eau, assainissement et hygiène :** l'UNICEF fournira des équipements d'adduction d'eau potable et d'assainissement à 200 000 personnes rapatriées/expulsées/vulnérables (104 000 enfants) en construisant et en réparant des points d'eau et des latrines familiales et scolaires. L'UNICEF fera également la promotion de l'hygiène dans les communautés locales; améliorera les capacités locales de lutte contre les épidémies; et assurera une coordination efficace des partenaires humanitaires intervenant dans le domaine de l'eau, assainissement et hygiène.

**Éducation :** l'UNICEF distribuera des fournitures scolaires essentielles et des fournitures pour activités de récréation et de jeu à une population totale de 387 000 enfants touchés par la crise humanitaire et 2000 enseignants et administrateurs et construira 30 salles de classes temporaires et 60 salles permanentes.

**Protection de l'enfance :** l'UNICEF donnera son soutien à la réunification de 300 enfants avec leur famille; apportera un suivi psychosocial à 5520 enfants vulnérables placés dans des situations d'urgence; et fournira une aide globale à 100 victimes de violence sexuelles et sexistes de ces mêmes situations.

**VIH/sida :** l'UNICEF fournira des tests de dépistage rapide du VIH à 2000 réfugiés et rapatriés (environ 10 % de la population des camps) et s'assurera de la qualité des services bénévoles de dépistage et de soutien psychologique; formera des enfants à l'éducation par les pairs; et apportera du matériel et de l'équipement d'information, d'éducation et de communication pour des campagnes de sensibilisation au VIH/sida.

**Préparation aux urgences et opérations de secours :** l'UNICEF soutiendra le renforcement des capacités locales de réponse aux situations d'urgence et maintiendra des stocks d'urgence pour 2000 personnes, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et/ou victimes de catastrophes naturelles, à utiliser en temps et lieu requis en cas de nécessité.

#### Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009\*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	800 000
Eau, assainissement et hygiène	3 644 800
Éducation	2 990 000
Protection de l'enfance	715 000
VIH/sida	450 000
Préparation aux urgences et opérations de secours	335 000
<b>Total**</b>	<b>8 934 800</b>

\* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

\*\* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.